

N° 38 du 30 juin 2010

Destinataires :

- .Bureau national
- .Fédérations
- .URI
- .UD
- .Secrétaires confédéraux

TPE : la CFDT proteste contre l'intervention du groupe UMP sur le projet de loi

Les députés UMP ont supprimé l'article du projet de loi sur le dialogue social dans les très petites entreprises mettant en place des commissions paritaires territoriales. Vous trouverez ci-dessous une dépêche AFP dans laquelle la CFDT se dit scandalisée.

4 FS44 FRS 0315 300610-11h15

Social-syndicats-patronat-entreprises-Assemblée-UMP

*Très petites entreprises : le groupe UMP scandalise la CFDT, la CGPME soulagée
PARIS, 30 juin 2010 (AFP) - La CFDT a jugé "scandaleux" mercredi l'intervention du groupe UMP sur le texte en discussion à l'Assemblée nationale créant des modalités de dialogue social dans les très petites entreprises (TPE) de moins de 11 salariés, la CGPME poussant un "ouf de soulagement".*

Quatre-vingt cinq pour cent des entreprises en France sont des TPE, 3,5 à 4 millions de salariés y travaillent mais ils n'ont ni élu, ni représentant pour les défendre.

Mardi soir, avec l'appui de Jean-François Copé et contre l'avis du gouvernement, les députés UMP ont supprimé en commission des Affaires sociales l'article 6 du projet de loi sur le dialogue social dans les TPE qui permettait de mettre en place des commissions paritaires territoriales chargées de veiller à l'application des conventions et accords collectifs dans ces entreprises.

"On trouve ça scandaleux. C'est le résultat d'un lobbying extraordinaire et du mensonge véhiculé sur ce que seraient ces commissions paritaires par certaines

organisations patronales", a réagi auprès de l'AFP Laurent Berger, secrétaire national CFDT.

"La CGPME et le Medef ne tiennent pas l'engagement pris lors de la signature de la position commune (en 2008, NDLR) et ils font tout pour torpiller le texte en discussion à l'Assemblée, ça commence à faire beaucoup", a-t-il protesté.

"La partie n'est pas finie", a-t-il espéré, reportant ses espoirs sur les prochains débats en session plénière et en commission mixte paritaire.

"On appelle les parlementaires à regarder ce qu'est réellement ce texte, qui n'est pas ultra contraignant pour les entreprises mais ce serait un pas pour le dialogue social dans les très petites entreprises", a-t-il dit.

Selon lui, le texte et, avec lui, les salariés des petites entreprises sont victimes "du conflit entre le gouvernement et le groupe UMP, celui-ci voulant montrer son autorité sur le gouvernement", et d'un contexte où "les organisations syndicales sont considérées comme une opposition".

"Dans certaines franges du patronat et des parlementaires, il y a une lecture régressive du rôle du syndicalisme dans l'entreprise qui se développe aujourd'hui", a-t-il observé.

Dans un communiqué, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a poussé "un ouf de soulagement".

"Les parlementaires de la majorité se sont donc clairement prononcés contre la mise sous surveillance des TPE, manifestant ainsi leur attachement au maintien d'un dialogue direct entre le chef d'entreprise et ses salariés. En refusant de signer un blanc-seing aux syndicats de salariés, ils se sont opposés à une nouvelle bureaucratie pénalisant les TPE", a salué la CGPME.

clr/pz/jpa